



#### Equipe éditoriale

Nicolas Chavalard, Annick Martin

#### Siège social

23 Les Mûriers

71600 St Léger lès Paray

#### Contact

mail : [comores.horizon@laposte.net](mailto:comores.horizon@laposte.net)

Présidente : 06 85 84 26 13

Secrétariat : 06 11 53 63 39

Chargée en communication :

06 84 13 54 52

Site internet :

[www.comores-horizon.org](http://www.comores-horizon.org)

#### DANS CE NUMÉRO :

Sambi candidat en 2016 P 1

1039 kwassas interceptés depuis 2007 P 1

La question de Mayotte à l'ONU P 2

Des élections harmonisées P 2

Ewa décollera le... P 3

Paludisme et Sida : deux fléaux P 3

En bref P 4

Infos diverses de l'association P 5

Les nouvelles d'Ifoundihé P 6

# Les P'tites Infos des Comores

N°42

DECEMBRE 2013

## Sambi candidat en 2016

L'ancien président comorien Ahmed Abdallah Mohamed Sambi a ouvertement affiché son ambition de briguer un nouveau mandat aux Comores en 2016. C'était mercredi 30 octobre lors du lancement officiel de son parti politique « Juwa », qui signifie « Soleil », dont il est le président d'honneur.

Toutefois, cette candidature fait apparaître une problématique d'ordre constitutionnel. Natif d'Anjouan, il part à la reconquête du fauteuil présidentiel, alors que ce rôle doit revenir à un originaire de la

Grande-Comore comme l'exige le principe de la gouvernance tournante qui régit le pays. Après la Grande-Comore (2002-2006) avec le colonel Azali Assoumani, Anjouan (2006-2011) avec Ahmed Abdallah Sambi, et Mohéli (2011-2016) avec l'actuel président Ikililou Dhoinine, la prochaine présidence (2016-2021) devrait normalement revenir à une personnalité originaire de la Grande-Comore. Se posant en fin stratège, Sambi n'entend pas faire machine arrière et s'appuie sur l'article 13 de la

constitution pour justifier sa candidature.



## 1 039 kwassas interceptés depuis 2007

En six ans, la brigade nautique de la gendarmerie de Mayotte a intercepté plus d'un millier de kwassas-kwassa transportant près de 20 000 clandestins venant des îles voisines, dont Anjouan aux Comores. Sur l'ensemble de l'année 2007, seulement 44

kwassas avaient été abordés, un chiffre qui se retrouve doublé en 2008 avec 89 kwassas interceptés, avant d'atteindre la barre de la centaine en 2009.

Après le pic de 256 interceptions en 2011, un certain répit a été constaté en 2012 avec 238

barques arraisonnées. Pour autant, le nombre des interceptions reste en augmentation constante, et chaque jour apporte son lot de kwassas dans les eaux mahoraises.

« *L'Union des Comores est secourée par une vague d'affaires de corruption* »

## Une marche contre la corruption et l'impunité

Une marche pacifique contre la corruption et l'impunité dont bénéficient les auteurs de malversations et détournements de deniers publics a été organisée mardi 12 novembre dans les rues de Moroni par des organisations de la société civile.

En effet, l'Union des Comores est secourée,

ces derniers temps, par une vague d'affaires de corruption et de détournements de deniers publics. L'implication de l'ancien directeur national de la sûreté du territoire dans une affaire de vente illégale de près de 700 passeports biométriques comoriens à des étrangers (voir page 3), révèle le ni-

veau des pratiques dans l'archipel et serait le dernier déclic de cette mobilisation populaire.



**Ikililou Dhoinine**

## La question de Mayotte à l'ONU

Le président comorien Ikililou Dhoinine a pris la parole mercredi 25 septembre à la 68ème session ordinaire de l'ONU à New York, en dénonçant une nouvelle fois la violation du droit inaliénable de circulation des personnes entre les

îles de l'archipel par les autorités françaises, qui ont imposé depuis 1994 un visa entre Mayotte et les autres îles comoriennes. « Ce visa qui a, à ce jour, entraîné la mort de près de 10.000 de mes compatriotes, fait du bras de

mer, séparant Mayotte des autres îles, le plus grand cimetière marin du monde. Notre conscience commune nous oblige à agir vite » a déclaré le président comorien.

## Des élections harmonisées

**Harmoniser le scrutin pour traduire l'esprit de la constitution**

Le président Ikililou Dhoinine a informé, vendredi 15 novembre, la communauté internationale accréditée en Union des Comores que les élections harmonisées des députés de l'Union, des conseillers des îles

autonomes et des maires des communes seront organisées en novembre 2014. Le mandat des députés en exercice doit prendre fin en avril 2014 pendant que celui des conseillers des îles court jusqu'en novem-

bre, selon un arrêt rendu par la Cour constitutionnelle, d'où la nécessité d'harmoniser le scrutin pour traduire l'esprit de la constitution.

## Ewa décollera le...

Ewa, filiale de la compagnie aérienne Air Austral, spécialisée dans les vols inter-îles, dont le vol inaugural aurait du avoir lieu fin octobre, a finalement été privée de vols vers les Comores. La faute à l'absence d'autorisation de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) des Comores. Résultat, les trois premiers vols d'Ewa à

destination de Moroni ont dû être annulés. Une situation qui devrait s'arranger rapidement selon Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral.

Finalement, la compagnie mahoraise Ewa Air a obtenu l'autorisation de desservir l'archipel des Comores et a annoncé le lancement de son premier vol vers Moroni le dimanche 17 novembre.



## Paludisme et Sida : deux fléaux

Avec l'appui de la République populaire de Chine et de l'Université de la Médecine traditionnelle de Guangzhou, une campagne d'élimination du paludisme a été lancée jeudi 10 octobre en Grande-Comore, où un vaste traitement de masse sera mis en place. Selon les dernières statistiques

officielles, les Comores ont enregistré 40 251 cas de paludisme par an, dont 40 141 (99,7%) cas ont été recensés en Grande-Comore.

Le Programme national de lutte contre le sida a délivré ses chiffres annuels. Ainsi, quelque 21 cas ont été dénombrés en

2012 sur une population dépistée de 13.131 personnes, contre 12 cas en 2011 et 26 en 2010. Toutefois les Comores figurent encore parmi les « pays à faible prévalence », avec un taux relativement bas, passant de 0.025% à moins de 0.1%, de 2003 à 2009 chez les jeunes de 15 à 24 ans.

## L'ancien directeur de la Sûreté nationale arrêté

Abou Achirafi, ancien directeur de la Sûreté nationale des Comores, a été arrêté par la gendarmerie dans le cadre d'une affaire de vente frauduleuse de vrais-faux passeports ainsi que de la citoyenneté économique. Il est soupçonné, avec l'aide notam-

ment de complicités auprès de certains fonctionnaires, d'avoir procédé à la vente de plus de 700 passeports comoriens avec des cachets falsifiés de la présidence et d'avoir imité les signatures officielles sur des vrais documents dûment enregistrés.

Le préjudice est estimé à plus de 8 milliards de francs comoriens (16.259.360 euros) pour les autorités comoriennes.



## En bref... En direct des Comores

### **Séminaire gouvernemental sur le développement durable**

Le 8 octobre s'est tenu à l'hôtel Khartala de Moroni un séminaire Gouvernemental sur le Développement durable. Le séminaire a permis aux membres du Gouvernement et à l'ensemble des Secrétaires Généraux des Ministères d'échanger avec les experts mis à disposition par la Francophonie à travers son Organe Subsidaire l'IFDD, et son bureau régional Afrique Centrale et Océan indien (BRAC) sur le concept du développement, ses enjeux et les perspectives de l'agenda de développement des Nations Unies pour l'après 2015.

### **Assises nationales sur la traite des enfants**

Les 9 et 10 novembre se sont tenues aux Comores les assises internationales pour la lutte contre le travail des enfants. Parmi les objectifs de cette rencontre, il y avait le renforcement des dispositions juridiques déjà existantes ainsi que la mise en application des 29 conventions internationales que le pays a déjà signées.

### **Les Comores retrouvent leur droit de vote à l'UNESCO**

Mi novembre, l'archipel a retrouvé sa place au sein de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) après avoir été privé de vote pour non payement des cotisations.

### **Des blessés graves lors d'un match de foot aux Comores**

Un match de football opposant la ville de Maoueni ya Mboudé et Bangwa N'kouni a tourné au pugilat samedi 23 novembre. Des violences ont éclaté dans les rangs des supporters des deux camps adverses, faisant de nombreux blessés, dont certains graves. Munis d'armes blanches et de couteaux, ceux-ci se sont affrontés au coup du sifflet final pour une raison encore inconnue.

### **14,7 millions d'euros pour l'énergie aux Comores**

L'union des Comores a bénéficié d'un don de 14,7 millions d'euros de la Banque africaine de développement pour soutenir la politique énergétique, notamment les projets visant à promouvoir les énergies renouvelables. L'institution financière est intervenue 17 fois en faveur de l'Union des Comores depuis 1977. Le transport, l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'agriculture, l'éducation ou encore la gouvernance financière, ont déjà bénéficié chacun de l'appui de la Bad qui a investi jusqu'ici près de 112 millions de dollars, soit 82 377 125.93€, pour l'archipel.

### **Fournitures scolaires gratuites en Grande-Comore**

Une opération baptisée « fournitures scolaires pour tous » sera menée pour cette rentrée scolaire dans les écoles primaires publiques de Grande-Comore. C'est une première depuis l'Indépendance de l'île. Cette opération consistera à distribuer les fournitures scolaires nécessaires à tous les enfants inscrits dans les écoles primaires publiques de la Grande Comore cette rentrée.

### **Dépôt de plainte pour détournement de fonds publics**

Le chef de file du parti Ridja, l'avocat franco-comorien Saïd Larifou, a déposé plainte jeudi 5 septembre pour détournement de fonds publics et corruption envers toutes personnes physiques et morales ayant commis ces actes dans l'archipel. "La plainte ne portera pas de visage, mais sera au nom de notre pays... Des copies seront envoyées au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et aux organisations internationales partenaires du pays" a expliqué Saïd Larifou.

### **L'Union européenne et l'Union des Comores ont paraphé un nouveau protocole d'accord de Pêche**

A l'issue d'un second tour de négociation tenu à Moroni du 3 au 5 juillet 2013, les délégations de l'Union des Comores et de la Commission européenne ont paraphé un nouveau protocole d'accord de pêche. Le protocole octroie à l'Union européenne des droits annuels de pêche en thonidés et autres grandes espèces migratrices pour 42 senneurs et 20 palangriers sur base d'un tonnage de référence de 6.000 tonnes. Il permet également la continuité du suivi scientifique de ces ressources migratrices à travers l'Océan Indien.

En retour, les Comores recevront une redevance annuelle de 600 000 EUR, dont 300 000 EUR sont affectés à mettre en œuvre la politique de développement du secteur de la pêche.